

01 juil 2004 -11:06

Interception d'un colis contenant des Mygales

A l'ouverture d'un paquet poste qui n'avait pas pu être délivré et dont se dégageait une odeur pestilentielle, le service "Petits Colis "de la firme ABX a fait une découverte surprenante. On y a trouvé 2 grenouilles arboricoles, 17 mygales et 9 souris blanches.

A l'ouverture d'un paquet poste qui n'avait pas pu être délivré et dont se dégageait une odeur pestilentielle, le service "Petits Colis "de la firme ABX a fait une découverte surprenante. On y a trouvé 2 grenouilles arboricoles, 17 mygales et 9 souris blanches.

A l'ouverture d'un paquet poste qui n'avait pas pu être délivré et dont se dégageait une odeur pestilentielle, le service "Petits Colis "de la firme ABX a fait une découverte surprenante. On y a trouvé 2 grenouilles arboricoles, 17 mygales et 9 souris blanches. La mauvaise odeur provenait des cadavres de très jeunes souriceaux qui avaient été congelés au départ. La police et la division " Bien-être animal " du Service Public Fédéral Santé Publique ont été immédiatement avertis. L'envoi provenait de Alost et était destiné à un commerce de reptiles dans la province du Hainaut. Les souris devaient servir de nourriture pour les reptiles. Un procès-verbal a été dressé pour infraction à la loi du Bien-être animal: en effet, des animaux vivants ne peuvent jamais être envoyés par poste. Sur avis de la division Bien-être animal, les animaux ont été transmis au zoo d'Anvers. Pour informations complémentaires : dr. Eric Van Tilburgh
02/210.51.41 - 0475/63.04.89